

Vous participez aux réparations des maisons endommagées après le passage de l'ouragan Ida ?

Attention, vous ne devez pas surfacturer vos services.



Après le passage de l'ouragan Ida, les New-Yorkais ont plus besoin que jamais d'entrepreneurs pour l'amélioration du domicile, de plombiers et d'électriciens.

La Ville tient à vous rappeler les informations suivantes :



Les hausses de prix abusives sont illégales.

Le 1er septembre 2021, le maire Bill de Blasio a déclaré l'état d'urgence. Pendant cette période :

- la ville annule tous les frais demandés pour les permis de démolir, de construire et de réparation entrant dans le cadre des dégâts causés par l'ouragan ;
- les entreprises ne peuvent augmenter le prix de leurs marchandises et services essentiels à la santé ou la sécurité, ou promus comme tels, à des niveaux déraisonnables. Les services de réparation, de plomberie et d'électricité sont notamment concernés.

Le Département de la protection des consommateurs et des travailleurs (Department of Consumer and Worker Protection, DCWP) de la ville de New York analysera les signalements de hausses des prix abusives liés aux réparations des dégâts causés par Ida. **Les entreprises prédatrices seront jugées coupables d'infraction et soumises à des amendes.** Pour obtenir davantage d'informations, consultez le site nyc.gov/BusinessToolbox



Vous devez disposer d'une licence appropriée pour réparer des biens immobiliers.

Les entrepreneurs pour l'amélioration du domicile doivent disposer d'une licence remise par le DCWP. Pour obtenir davantage d'informations, consultez le site nyc.gov/dcwp

Les plombiers et électriciens doivent disposer d'une licence remise par le Département de l'urbanisme (Department of Buildings, DOB) de la ville de New York, et des permis sont obligatoires pour l'ensemble des chantiers d'électricité et la plupart des chantiers de plomberie. Pour obtenir davantage d'informations, consultez le site nyc.gov/buildings